

travers le monde la grandeur française, spécialement dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Parmi les mesures prises dans cet esprit, on peut noter la décision du Gouvernement français de poursuivre son programme d'essais et d'armement nucléaires. La République française a maintenu ses étroites relations avec les cinq autres membres de l'Euratom, la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la Communauté économique européenne (qui a entrepris ses travaux le 1^{er} janvier). La France, non seulement pour des motifs d'ordre commercial mais dans le but de promouvoir l'intégration politique de l'Europe et de consolider l'amitié franco-allemande, renouvela son appui entier à la Communauté économique européenne.

Le résultat principal du programme de stabilisation économique de décembre 1958 a été l'équilibre économique sans les répercussions sérieuses d'une récession. A la fin de 1959, l'opinion française était divisée au sujet de la nécessité de poursuivre, en période d'expansion économique modérée, une politique anti-inflationniste. Cette division des esprits suscita un conflit politique; un certain malaise social prit forme. En politique commerciale, rien ne fut changé à la ligne libérale adoptée en 1958, si ce n'est qu'une série de mesures de libéralisation intervint qui au cours de l'année diminua la marge discriminatoire à l'égard des importations en provenance de l'étranger, et en particulier de la zone dollar. En 1959 la France se fit le défenseur d'une accélération de la mise en place du Marché commun. Elle prit enfin des mesures pour créer à l'intérieur de la Communauté française des institutions économiques et financières.

Belgique, Pays-Bas et Luxembourg—La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont continué d'établir leur politique étrangère sur une participation active aux travaux de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ainsi que sur l'intégration économique européenne.

En Belgique, la situation intérieure est demeurée stable; le gouvernement de coalition est resté au pouvoir. Cependant, l'excédent chronique de charbon belge a créé du chômage et une certaine inquiétude. Une grave agitation s'est manifestée au Congo, auquel la Belgique a finalement promis l'indépendance. En décembre, le roi Baudouin, soucieux de rétablir les bonnes relations entre Belges et Congolais, a fait un voyage au Congo.

La stabilisation a caractérisé pendant cette année la politique intérieure des Pays-Bas. Les élections de mai 1959 ont porté au pouvoir un gouvernement de coalition d'où toute participation socialiste est exclue. Les relations entre la Hollande et l'Indonésie, problème primordial pour la Hollande, sont demeurées tendues. Aucune solution n'a été apportée au problème de la Nouvelle-Guinée occidentale.

Italie—Le gouvernement de M. Amintore Fanfani (coalition formée par l'aile gauche du Parti chrétien-démocrate et par les sociaux-démocrates de M. Saragat) remit sa démission en janvier. Un gouvernement entièrement composé de chrétiens-démocrates, sous la présidence de M. Antonio Segni, lui succéda avec l'appui de tous les partis de droite.

Un appui complet à l'OTAN a continué d'être, au cours de cette année, la clé de voûte de la politique étrangère italienne. Comme le Canada, l'Italie a réclamé instamment des consultations plus fréquentes entre les États membres de l'OTAN et a insisté sur les aspects politiques, économiques et culturels de l'Alliance. L'Italie a continué de participer au développement de la Communauté économique européenne et pendant la